

DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 MARS 2023

**Ajustement de la grille tarifaire
des prestations de services à destination des groupes**

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

Considérant l'article II.4.1 des statuts de l'EPCC détaillant les attributions du conseil d'administration et explicitant que ce dernier délibère notamment sur le régime du droit d'entrée et les orientations tarifaires des prestations culturelles, pédagogiques et commerciales,

Considérant que la grille tarifaire actuelle sur les prestations vendues aux groupes est issue de la délibération 2020-CA035 du 4 mars 2020,

Considérant la nécessité d'adapter cette grille aux usages rencontrés et au marché afin de la rendre plus simple et lisible pour faciliter notre politique commerciale,

Considérant qu'en vertu de l'article L. 3131-1 du code général des collectivités territoriales un acte est exécutoire dès sa publication.

Il est proposé de supprimer la facturation du droit de parole (30 € TTC) et la dégustation des produits du jardin (50 € TTC), prestations jamais facturées ainsi que la location du Carin gourmand (300 € TTC) puisque ce dernier est remplacé par la boutique chez Simone.

La définition de « petit groupe » était entendue pour un nombre inférieur à 10 personnes, par conséquent le qualificatif de « groupe » débutait à 10 personnes sans borne supérieure. Il convient de réguler en actant qu'un « petit groupe » comporte entre 2 et 12 personnes et qu'un « groupe » comporte entre 13 et 25 personnes.

Les ateliers assurés par les médiateurs de la Cité programmés les mercredis et vendredis des vacances scolaires de la zone B sont désormais gratuits afin d'attirer plus de jeunes du territoire.

En dehors des visites théâtralisées se déroulant tous les mois, des groupes constitués pouvaient acheter ces visites, sur commande, au prix de 250 € TTC. Au regard des coûts de production et du nombre de spectateurs pouvant aller à une quarantaine, ce prix était sous-évalué et il convient donc de le passer à 400 € TTC.

Pour information, cette visite reste à 250 € TTC pour les scolaires et les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Une visite peut prévoir un temps de dégustation de produits du tissu économique local. Facturée 3,00 € TTC par personne depuis 2020, il convient de la passer à 4,50 € TTC afin d'amortir la hausse des coûts des fournisseurs.

La location des espaces intérieurs ou extérieurs de la Cité est possible depuis novembre 2020 par une contractualisation entre l'EPCC et le client. Le prix est calculé en fonction des demandes de ce dernier dans une fourchette allant de 3 000 € à 5 000 € TTC la journée. Aucune location n'a pu être faite à cause du minimum de cette fourchette inadaptée à la réalité du marché. Ainsi il convient d'acter une nouvelle fourchette allant de 500 € à 5 000 € HT puisqu'elles sont revendues à des professionnels.

Enfin la prestation dite « forfait séminaire » (comprenant un accueil café, jus de fruit, viennoiseries, la mise à disposition d'une salle comprenant le mobilier, l'informatique, les fluides, le ménage) était facturée 150 € TTC pour 4h et 250 € TTC pour 7h. Au regard du marché et des coûts pour l'EPCC, il convient d'augmenter ces prestations à 200 € HT pour 4h et 350 € HT pour 8h, puisqu'elles sont également revendues à des professionnels.

Le tableau annexé à la présente délibération regroupe les prestations de services à destination des groupes mises à jour.

Monsieur le Président demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se prononcer.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés

ADOpte la nouvelle grille tarifaire de prestations de services destinées aux groupes telle que présentée en annexe et décide de l'appliquer dès sa publication en dehors des devis déjà acceptés qui tenaient compte de l'ancienne tarification.

REÇU LE 03 AVR. 2023



Le Président,

Julien DAGBERT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en

Sous-préfecture le :

Et de sa publication le : 04 AVR 2023

Le Président

Julien DAGBERT

Prestations de services à destination des groupes

		Prix de vente HT	Prix de vente TTC
Groupes (de 13 à 25 personnes)	Atelier indiqué comme payant (tarif horaire)	83,33 €	100,00 €
	Visite guidée (tarif horaire)	90,91 €	100,00 €
	Accès en autonomie aux lieux d'expositions avant ou après une visite guidée	45,45 €	50,00 €
	Visite théâtralisée	363,64 €	400,00 €
	Dégustation thématique (prix par personne)	4,09 €	4,50 €
Petits groupes (de 2 à 12 personnes)	Atelier indiqué comme payant (tarif horaire)	41,67 €	50,00 €
	Visite guidée (tarif horaire)	45,45 €	50,00 €
	Visite théâtralisée	227,27 €	250,00 €
Scolaires et acteurs de l'ESS	Atelier, 1h	83,33 €	100,00 €
	1/2h supplémentaire	20,83 €	25,00 €
	Visite guidée, 1h	90,91 €	100,00 €
	1/2h supplémentaire	22,73 €	25,00 €
	Visite théâtralisée, 1h30	227,27 €	250,00 €
Location des espaces	Location des espaces extérieurs et/ou intérieurs journée	fourchette de 500 € à 5 000 €	fourchette de 600 € à 6 000 €
	Forfait séminaire (chez Gisèle ou salle d'atelier) 1/2 journée	200,00 €	240,00 €
	Forfait séminaire (chez Gisèle ou salle d'atelier) journée	350,00 €	420,00 €